



BILAN financier

2009-2010

Compte-rendu

L'association finit la saison avec un bilan positif de 325,74 € en tenant compte des rentrées attendues (SPIP, Mairie de Chartrettes) et des charges dues à l'URSSAF, l'ensemble étant d'un montant de 1257,78 €.

La situation réelle est de - 932,04 €. Cet encours de trésorerie est géré par le club.

Pour le détail des activités, voir le tableau qui intègre la synthèse des comptes et qui valorise le bénévolat (sur une base de 10 € de l'heure).

Détail tous comptes (CCP - Livret – Espèces - Bénévolat) + projections opérations programmées			BILAN GLOBAL saison
	Recettes	Dépenses	
Fond de roulement	3 169,63		
Solde à reporter saison suivante		3 495,37	325,74
Cotisation club	882,00	0,00	882,00
Licences FFE	596,50	635,50	-39,00
Ecole d'échecs	4 040,00	4 212,22	-172,22
Dons, subventions	835,00	0,00	835,00
Matériel, bibliothèque, abonnements	22,00	271,39	-249,39
Fonctionnement général, assurance	1 199,92	1 824,12	-624,20
Compétitions externes	60,00	571,00	-511,00
Compétitions organisées par le club	56,00	249,60	-193,60
Manifestations, communication	61,00	712,85	-651,85
Valorisation bénévolat	1 050,00	0,00	1 050,00
Projet moyen terme	2 316,17	2 316,17	0,00

- L'école d'échec est quasi-équilibrée avec un déficit de 172 € si on tient compte des rentrées attendues.
- En matériel, un effort particulier a été fait sur la bibliothèque ; nous avons un déficit de 250 €. A noter que la saison passée, il n'y avait pas eu d'investissement.
- Le fonctionnement général est déficitaire de plus de 600 € du fait de la valorisation du bénévolat.
- Pour les compétitions, le déficit de 700 € est dû au soutien du club aux adhérents, au report de dépenses de la saison passée et aux achats de coupes et de plaques.
- Le déficit pour les manifestations est dû en partie à la valorisation du bénévolat et à des sorties (Week-end à Reims), des réunions (galette) ou des tournois (tournoi en plein air).

Cette situation positive résulte

- De l'octroi d'une subvention de la DDJS et du CNDS de 600 €, subvention attribuée grâce à un dossier monté par Maxime Herbelot, trésorier de la saison précédente.
- Du réajustement des cotisations du club (31 à 35 €) et de l'école d'échec (10 à 20 €).
- De la réduction des charges de la rémunération de l'animateur par CEA qui a été revue en s'appuyant sur une base forfaitaire assez basse ; cette réduction résultant de l'affiliation du club à Jeunesse et Sport.
- Les interventions dans les écoles et au centre de détention de Melun sont à prix coûtant.

A noter que les subventions annoncées cet été seront prises en compte la prochaine saison lorsqu'elles seront réellement versées (Commune : 300 € ; Conseil Général : 377,43 € ; DDJS-CNDS : 900 €).

Pour conclure, on finit la saison avec un patrimoine global de 3495,37 € ; il était à 3169,63 € en début de saison ; nous sommes dans une situation qui nous permet de commencer sereinement l'année à venir.

Nicole BOURGES
Trésorière